



La Ville de GISORS (Eure)

12 117 habitants – 70 kms de Paris

Très soucieuse de la sécurité et cherchant à développer les effectifs de sa Police Municipale la Ville recrute : **Gardien-brigadier Police Municipale confirmé (h/f)**

Equipé des tenues et moyens nécessaires (caméra piéton), vous assurerez les missions générales dévolues à la Police Municipale en application des dispositions légales et réglementaires et conformément aux orientations suivantes :

- Préservation de la tranquillité et de la sécurité publiques, par des patrouilles portées et piétonnes ;
- Police de la circulation routière (contrôles) et du stationnement (Constats et mises en fourrière);
- Application des pouvoirs de police générale du maire, en matière de :
 - Police de la salubrité publique (Règlement sanitaire départemental);
 - Police des marchés et foires (Règlement des marchés);
 - Police des animaux dangereux (Constats, capture, rédaction d'actes);
 - Police de la conservation du domaine public (Constat et rédaction d'actes);
 - Police de l'urbanisme (Constat et rédaction d'actes) ;
 - Police du bruit (Constats et rédaction d'actes ou relevé par PVe) ;
 - Police des débits de boissons ;
 - Police des objets trouvés ;
- Police funéraire (Rédaction d'actes et pose de scellés) ;
- Sécurité aux abords des écoles;
- Sécurisation des manifestations publiques organisées par la Ville ;
- Gestion des demandes de permis de détention de chiens catégorisés ;
- Enquêtes administratives.

Qualités requises :

- Expérience professionnelle confirmée, impérativement (titulaire de la FIA) ;
- Connaissance de la réglementation sur les pouvoirs de police du maire et de la loi du 15 avril 1999 ;
- Capacité d'écoute et de dialogue, diplomatie et maîtrise de soi, bonne présentation ;
- Sens des responsabilités et du service public ;
- Grande disponibilité, rigueur et discrétion, sens du travail en équipe ;
- Permis de conduire B indispensable.

Rattachement hiérarchique : Chef de service de la Police Municipale.

Rémunération : Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime annuelle, indemnité spéciale de fonctions, vacances, avantages comité d'actions sociales et culturelles, participation protection sociale.

Adresser votre candidature (lettre de motivation avec un curriculum vitae et photo) à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines BP 82 27140 GISORS **avant le 09 novembre 2024 dernier délai**

Contact : anne-marie.chaves@mairie-gisors.fr Tel informations : 02.32.27.60.62 www.ville-gisors.fr